



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Un prêt bancaire de 5 milliards d'euros pour Renault qui doit servir à la ré-industrialisation de la filière automobile française !

Selon Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, l'Etat devrait consentir un prêt bancaire garanti de 5 milliards d'euros à Renault. Il justifie cet apport d'argent public à cette entreprise dont l'État est actionnaire à 15%, parce que selon lui, *«notre industrie automobile, est un fleuron industriel qui appartient à notre culture, à notre histoire... avec plus d'un million d'emplois concernés».*

Nous ne pourrions que souscrire à cette affirmation si ce prêt était conditionné à l'abandon d'une stratégie financière (chez Renault comme PSA) mortifère pour la filière automobile française avec ses fermetures de sites et ses milliers de suppressions d'emplois.

Pour l'heure, la relocalisation d'activités industrielles et d'ingénierie sur le territoire nationale, l'obligation des donneurs d'ordre, que sont Renault et PSA, à ressourcer leurs besoins au sein des sous-traitants et fournisseurs industriels implantés sur le territoire national ne semble pas être sur la table. Pire, la directrice exécutive du groupe Renault Clotilde Delbos a même déclaré que ce prêt n'est *« ...seulement qu'un un filet de sécurité (...), rien de plus... ».*

Autrement dit, les salariés de la filière automobile française risquent de revivre le scénario de la crise économique de 2008. En 2009, Renault et PSA ont bénéficié de 3 milliards de prêts garantis par l'État sans aucune condition factuelle les obligeant à maintenir et développer en France leur ingénierie et leurs usines sur le long terme.

Dans les faits, les deux entreprises se sont servit des aides publiques pour poursuivre et amplifier les externalisations, les délocalisations de leurs sites de production et d'ingénierie (à l'instar chez Renault de la Clio 5 totalement délocalisée en Turquie en 2019). Les deux donneurs d'ordre français ont incité ou contraint leurs fournisseurs à suivre la même logique. Depuis 2008, l'industrie automobile française a perdu 52 000 emplois et le nombre d'emplois induits par l'automobile française à baisser de 268 000 depuis cette date (chiffres CCFA 2008-2018) !

Le COVID-19 personne ne s'y attendais ! Il met un frein sur l'économie dans beaucoup de pays ! Pourquoi ne travaillons pas à la refonte d'une industrie automobile telle que nous la voulons ? Pourquoi ne pas engager une réflexion sur une stratégie de relocalisation ? Réfléchir à mettre en place une réduction du temps de travail ? Chercher à donner du sens a la proposition de loi des GM&S ??

La FTM-CGT considère que les fonds publics n'ont pas vocation à répondre à des problématiques de flux de trésorerie et de manque de cash dans une logique à court terme au profit des seuls actionnaires.

La France a besoin d'une industrie automobile forte, innovante, capable de satisfaire les besoins de mobilité de tous, tout en répondant aux enjeux sociaux et environnementaux.

Bien qu'affaiblie, la filière automobile française dispose encore d'atouts qu'ils faut redynamiser avec une stratégie industrielle au service du progrès social ! C'est à cela que doivent servir les fonds publics et cela doit faire l'objet d'un débat national avec toutes les parties prenantes.

L'État n'a pas vocation à être au service des actionnaires mais au service des intérêts communs de la population. En ce sens, la FTM CGT saisi ce jour le ministre de l'économie pour lui faire part de ses positions mais aussi de ses propositions en la matière.

Montreuil, le 29 Avril 2020